



Séance ordinaire du 17 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le dix décembre, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été publiés sur le site de la ville, conformément à la loi

Conseillers en exercice

Etaient présents : Bernard CZECH, Georges LEMAITRE, Abdelmalik SINI, Dorothée LORTHIOS, Didier SZYMANEK, Djamel BOUTECHICHE, Chantal WAGON, Brahim NOUI, Rudy CARLIER, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Bernard MOREL, Philippe VERON, Franck VALEMBOIS, Marie-José FACQ, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK, Carine FIEUW

Absents avant donné procuration : Lydie VALLIN à Bernard CZECH, Yves VALIN à Bernard MOREL, Corinne DESPREZ à Monique MARLAIRE, Christophe LOURDAUX à Rudy CARLIER, Séverine LASNEAU à Marie-José FACQ, Laurent JOVENET à Franck VALEMBOIS, Jean-Pierre LESAGE à Freddy KACZMAREK

Absentes : Mathilde DESMONS, Arlette PLOUVIN

Monsieur Bernard MOREL a été désigné secrétaire de séance

25 - INDEMNITES ET PRIMES DIVERSES POUR L'ANNEE 2026

Monsieur LEMAITRE rappelle à l'assemblée que des indemnités et primes sont versées chaque année aux médaillés musiciens, sapeurs-pompiers et mères ayant obtenues la médaille de la famille.

Une prime est également versée lors des cérémonies de noces, d'or, diamant, palissandre et platine.

Il est proposé de maintenir pour 2026 les mêmes montants d'indemnités et primes diverses selon le tableau ci-dessous

MUSICIENS MEDAILLES EN ACTIVITE AU SEIN DE L'HARMONIE MUNICIPALE		SAPEURS POMPIERS MEDAILLES AU SEIN DU CENTRE DE SECOURS INCENDIE D'AUBY	
pour 70 années de service dans la structure	146,00 €	pour 60 années de service dans la structure	128,00 €
pour 60 années de service dans la structure	128,00 €	pour 50 années de service dans la structure	112,00 €
pour 50 années de service dans la structure	112,00 €	pour 40 années de service dans la structure	94,00 €
pour 40 années de service dans la structure	94,00 €	pour 30 années de service dans la structure	74,00 €
pour 30 années de service dans la structure	74,00 €	pour 20 années de service dans la structure	59,00 €
pour 20 années de service dans la structure	59,00 €	MERES MEDAILLEES	
prime d'assiduité par sortie pour chaque musicien	7,00 €	bronze	38,00 €
CEREMONIE		argent	59,00 €
prime noces d'or, diamant, palissandre platine	43,00 €	or	81,00 €

Vu l'avis favorable de la commission vie associative en date du 19 novembre et la commission des fêtes du 21 novembre et du bureau municipal 25 novembre 2025, il est demandé au Conseil municipal :

- d'émettre un avis sur le montant des indemnités et primes diverses pour l'année 2026,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents,

- d'inscrire le montant de cette dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Emet un avis favorable sur le montant des indemnités et primes diverses pour l'année 2026,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents,

Accepte d'inscrire le montant de cette dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

Le Secrétaire de Séance



Bernard MOREL



Pour copie conforme,
Le Maire



Bernard CZECH